AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-4-66 492721

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 40-00-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MAYENNE, MORBIHAN, ORNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Route de Fougères - RENNES, (face à l'Hippodrome)
C. C. P. : RENNES 9.404-94

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 67 — 8 AVRIL 1966

LE DESHERBAGE CHIMIQUE DES BETTERAVES

Il y a quelques années la culture de la betterave représentait encore dans les régions agricoles de polyculture le type parfait de la plante sarclée. Elle jouait de ce fait un rôle important dans les assolements puisqu'elle permettait de détruire un grand nombre d'espèces de mauvaises herbes, dont le développement n'avait pu être entravé dans les cultures précédentes.

Actuellement, diverses causes modifient profondément les techniques ancestrales appliquées à toutes cultures. C'est le cas en particulier pour la betterave industrielle. Le manque de main-d'oeuvre, en général, et plus particulièrement d'une main-d'oeuvre saisonnière nécessaire au moment des opérations d'éclaircissage des semis, incite le cultivateur betteravier à recourir à la mécanisation intégrale et au désherbage chimique.

L'introduction sur le marché de betteraves génétiquement monogermes entraine nécessairement l'exécution mécanique complète de l'éclaircissage. Quel que soit le type d'éclaircisseuse utilisé, cette opération ne peut être effectuée de façon satisfaisante que si la ligne de betteraves reste indemne de plantes adventices. Il en est de même pour le chargement mécanique, qui provoque l'arrivée en sucrerie de toutes sortes de mauvaises herbes et de débris végétaux compliquant les opérations de lavage des racines.

En conséquence, l'accroissement de la mécanisation rend plus indispensable encore, pour l'utilisation rationnelle des machines, l'obtention d'une culture propre.

HERBICIDES SELECTIFS A EMPLOYER -

Suivant les espèces de mauvaises herbes à détruire cinq produits peuvent être utilisés actuellement.

Dans les terres où l'on redoute une levée importante de graminées : folle avoine, vulpin, agrostis, on aura recours au Diallate ou au Triallate utilisés à la dose de 1,400 kg de matière active à

.../...

à l'hectare pour le premier et de 1,200 kg pour le second.

Ces produits sont appliqués en pulvérisation, à raison de 1.000 litres de bouillie à l'hectare sur un terrain finement préparé et incorporés au sol aussitôt après par un hersage croisé, juste avant le semis des betteraves. Bien que l'on puisse semer les graines quelques jours après l'épandage du diallate et du triallate, il est préférable de réaliser les deux opérations le même jour afin de ne pas être obligé, en cas de pluies retardant le semis et tassant le sol, de herser à nouveau le terrain ce qui diminuerait fortement l'action herbicide des produits.

Dans les terres actuellement envahies par des mauvaises herbes "dicotylédones", 3 produits sont autorisés pour cet usage : le mélange Cycloron (O.M.U.) + B.I.P.C., le P.C.A. et le Lénacil.

1°) Le mélange Cycloron + B.I.P.C. donne en général satisfaction si certaines conditions essentielles sont réalisées :

- le produit doit être employé aussitôt après le semis ou au plus tard le lendemain, à la dose de 4 litres de produit commercial, dans environ 500 à 1.000 litres d'eau à l'hectare.

- la terre doit être finement préparée, un sol motteux n'est pas favorable.

- des chutes de pluies abondantes après le traitement peuvent provoquer par la suite des dégâts importants sur betteraves, par entrainement du produit jusqu'aux racines.

La souplesse d'emploi de ce produit, bon herbicide sur un grand nombre d'espèces d'adventices, est donc très restreinte.

2°) Le P.C.A. est certainement pour le moment le seul produit commercialisé qui soit vraiment sélectif pour les betteraves. Il est utilisé à la dose de 3,2 kg de matière active à l'hectare en pulvérisation sur le sol, dans 500 à 1.000 litres d'eau, soit en pré-levée (le jour du semis ou le lendemain), soit après l'éclaircissage des betteraves. Des résultats intéressants ont aussi été obtenus par enfouissement du produit avant le semis. Cependant, afin d'éviter tout risque de phytotoxicité, il semble préférable d'utiliser le P.C.A. pendant le semis ou aussitôt après en application généralisée sur le sol ou localisée sur la ligne de semis. Dans ce dernier cas, la largeur de la bande traitée obligatoirement pendant le semis ne doit pas être inférieure à 18 centimètres.

Certaines précautions doivent être respectées pour obtenir le maximum d'efficacité herbicide et le minimum de phytotoxicité.

- la profondeur du semis se situera entre 1 et 2,5 centimètres (semis assez profond).

- il convient de ne pas rouler les champs traités pendant la période allant de la germination jusqu'au stade végétatif deux feuilles vraies, afin d'éviter la pénétration du produit par les blessures.

- dans les sols très riches en humus ou en matière organique on portera la dose de 3,2 kg de matière active à l'hectare à 4 kg.

.../...

Mentionnons enfin que le P.C.A. donne également de bons résultats en matière de désherbage des betteraves fourragères repiquées. L'application doit se faire 3 à 4 jours après le repiquage.

3°) Le lénacil (anciennement désigné sous le nom d'Uracile 634) est autorisé à la dose de 1,6 kg de matière active, au moment du semis ou aussitôt après, dans 500 à 1000 litres d'eau à l'hectare. L'efficacité herbicide du lénacil est sensiblement équivalente à celle du P.C.A., mais la marge de sécurité vis-à-vis des betteraves parait plus faible. Pour cette raison on doit éviter, encore pour le moment, l'utilisation de ce produit en localisation sur des semis "en place" où les graines sont espacées de 15 à 20 centimètres.

EFFICACITE HERBICIDE DES PRODUITS SELECTIFS -

Bien que Diallate et Triallate soient spécifiquement des "antigraminées", il est intéressant de signaler que dans de nombreux essais et depuis plusieurs années le diallate a montré une action très nette sur les chénopodes et les morelles noires.

Pour les autres herbicides et principalement pour le P.C.A., lorsque toutes les conditions d'efficacité sont réunies, la grande majorité des plantes adventices messicoles est détruite.

Les plus sensibles sont les Véroniques, la Matricaire camomille le Pâturin annuel qui sont régulièrement détruites.

La Morelle noire, la Renouée des oiseaux, la Renouée liseron, les Moutardes, Ravenelles, Mouron rouge, Chénopode blanc font preuve d'une sensibilité plus irrégulière mais leur destruction se situe entre 85 et 95 %.

Enfin le P.C.A. a montré une efficacité non négligeable sur vulpin et folle avoine.

G. PORTIER.
Ingénieur d'Agronomie
Poste de CAEN.

P132